



Mercosur : un accord parmi tant d'autres
Miel : un produit parmi tant d'autres

**Assemblée Générale du SPMF
Mercredi 19 Février 2025**



Sommaire

- L'UE : fondamentalement favorable aux accords de libre échange
- Le cas de l'accord du Mercosur : vers une ratification ?
- Bilan des accords signés : pays fournisseurs de miel de l'UE
- Un marché européen du miel faiblement protégé ?

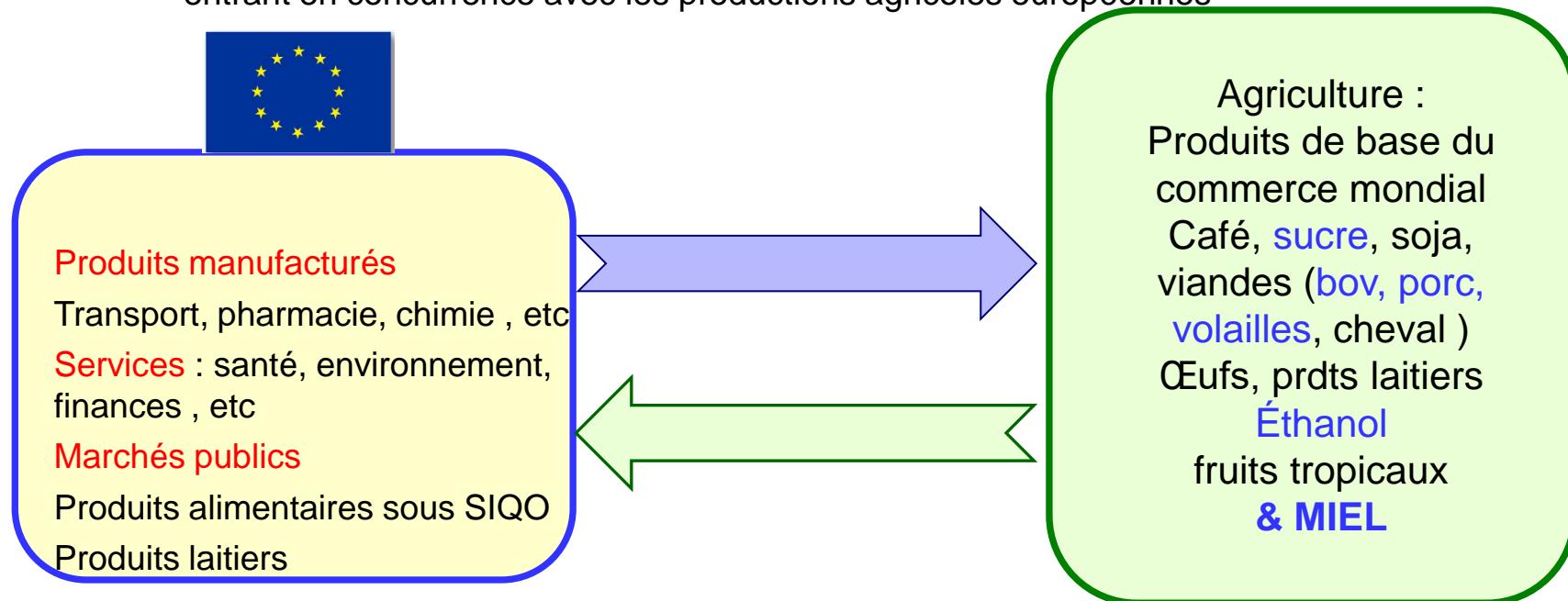
La libre circulation : un des principes fondamentaux de l'UE

- ➔ Les quatre libertés du marché unique : principes de **libre circulation** des biens, des services, des personnes et des capitaux
- ➔ Blocage des négociations sur la réforme de l'OMC ➔ **les accords bilatéraux de libre-échange** deviennent centraux dans la politique commerciale de l'UE
- ➔ Protection du marché avec d'outils tarifaires - droits de douanes - et **non tarifaires** - quotas, normes, etc. Introduction de **clauses environnementales et sociales** (ex : UE ne veut pas importé des biens dont la production est issue de la déforestation)
- ➔ Compétence de la Commission: la DG Trade négocie (mandat du Conseil) puis approbation par le Parlement et par le Conseil
- ➔ **Accords commerciaux de “nouvelle génération”** : en plus de réduction des droits de douanes , harmonisation des normes, qu'elles soient sanitaires, sociales, techniques ou environnementales. Clauses miroirs

Schéma général des accords de libre échange avec les pays dits « émergents »

Accord avec les pays acteur du marché mondial du miel : qualifié d'asymétrique ou clivant

- UE veut exporter des biens à moyenne ou haute valeur ajoutée
- UE ouvre ses frontières à des biens qualifiés de « matières premières » : produits agricoles entrant en concurrence avec les productions agricoles européennes



- Les exportations FR vers Mercosur : **Machines et équipements électriques , Matériel de transport, Produits chimiques et pharmaceutiques, Produits plastiques et caoutchouc, Instruments optiques, médico-chirurgicaux, de mesure et de photographie**

Sommaire

- L'UE : fondamentalement favorable aux accords de libre échange
- Le cas de l'accord du Mercosur : vers une ratification ?
- Bilan des accords signés : pays fournisseurs de miel de l'UE
- Un marché européen du miel faiblement protégé ?

Calendrier : une longue histoire, appelée à durer ?

- **28 juin 2019**, UE et le Mercosur annoncent être parvenus à un accord de principe. Mr Juncker signe l'accord (président CE 2014-2019)
- **Août 2019** : la France s'oppose à l'accord considérant (pb politique de Jair Bolsonaro favorable à l'agro-business 2019-2023)
- **Avril 2020** : remise du rapport à E Philippe sur l'impact de l'accord sur les filières agricoles FR : détail de l'accord est connu (notamment disposition pour le Miel)
- **Août 2020** : la chancelière allemande Angela Merkel indique ne plus vouloir signer (impact négatif sur l'environnement)
- **Novembre 2020** : le processus de ratification est repoussé sous la pression de l'opinion publique : près de 80 % des personnes interrogées dans 4 pays (FR, DE, NL, ES) déclarent souhaiter un abandon de l'accord
- **Janvier 2024** : le 1er ministre français s'oppose à la signature de l'accord commercial **Nouvelle version du traité avec mesures de protection du marché UE sur les prdts sensibles , pas de changement pour le miel + impact du Brexit ?**
- **6 décembre 2024** : Mme Van der Leyen signe le traité avec 4 présidents des pays membres

La suite

- Traduction et diffusion des documents (48 documents dont 16 nouveaux ou révisés en 2024) du traité
- Ratification du Conseil à la majorité qualifiée : 55% des Ems , 65% de la population puis vote à la majorité simple du Parlement
- Minorité de blocage : 4 Ems représentant 35% de la population (pour le moment seuls FR et PL ont voté une motion)
- Si blocage, retour à la négociation ? La commission peut comme pour le CETA sortir la parti commerce et ratifié seul.

Contenu de l'accord UE Mercosur

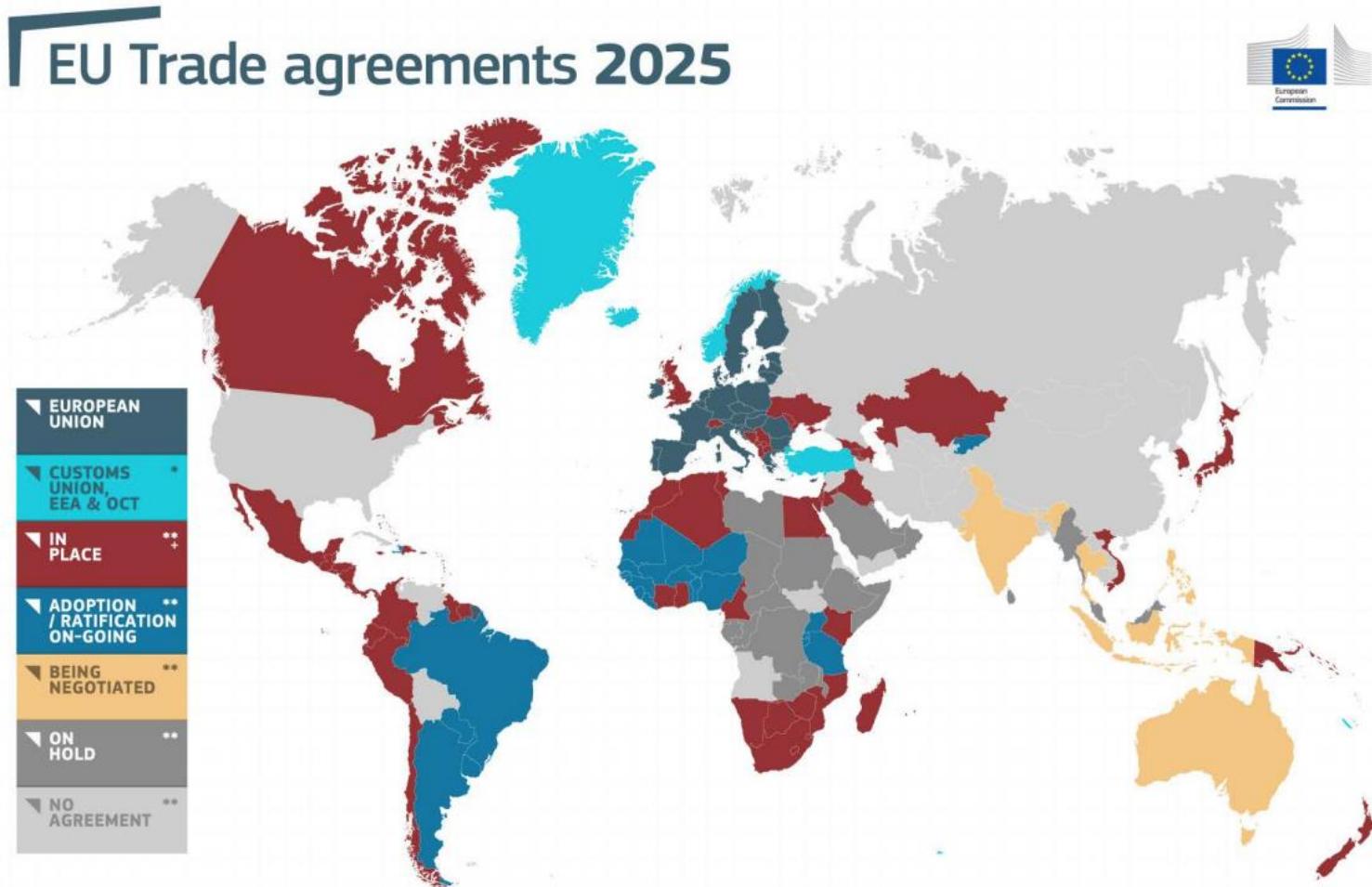
L'Union Européenne autorisera l'entrée sur son marché de :

- **45 000 tonnes de miel en franchise de droit (+ 5000 t par an sur 7 ans)**
- 99 000 t/c de **viande bovine** assujetties à un droit de 7,5%. 55% frais et 45% congelé et passage du DD du contingent Hilton Beef de 20% à 0%. Importations actuelles UE Mercosur : 200 000 t
- 180 000 t/c de **viande de volaille** en franchise de droits (*1,4% de la production UE*) ;
- 25 000 t/c de **viande porcine**
- 180 000 t. de **sucré** en provenance du Brésil (5 ans) + 10 000 t au Paraguay (sucré bio). (hors contingent CXL)
- 450 000 tonnes pour **l'éthanol** destiné à l'industrie chimique ;
- 60 000 tonnes de **riz** en franchise de droits (*2% de la consommation UE*)
- **Produits laitiers** (poudre de lait 10 000 t, fromages 30 000 t, lait infantile 5 000t)

Sommaire

- L'UE : fondamentalement favorable aux accords de libre échange
- Le cas de l'accord du Mercosur : vers une ratification ?
- Bilan des accords signés : pays fournisseurs de miel de l'UE
- Un marché européen du miel faiblement protégé ?

Situation 2025 des accords de libre échange (TRA) entre l'UE et reste du monde



Updated 19/12/2024

* European Economic Area (EEA) / Overseas Countries and Territories (OCT).

** Free Trade Agreement (FTA), Deep and Comprehensive Free Trade Agreement (DCFTA), Enhanced Partnership and Cooperation Agreement (EPCA), Partnership and Co-operation Agreement with preferential element (PCA).

+ The updated agreements with Tunisia, and Eastern and Southern Africa are currently being updated; the updated agreement with Chile is under ratification. The DCFTA with Georgia does not apply in South Ossetia and Abkhazia.

Typologie des accords (mixtes ou libre échange) : pays exportateurs significatifs de miel vers l'UE

Type 1 : Customs Union, EEA & OCT → en place

- Custom Union : ensemble de territoires inclus ou pas au sein de l'UE dont **Turquie**
- EEA : European Economic Area. Accord avec Islande, Liechtenstein et Norvège (EEA EFTA countries intégrés au Marché européen)
- OCT : Overseas Countries and Territories (TOM FR, Groenland, Curaçao, etc.)

Type 2 : très nombreux accords en place (ratifiés en vigueur)

Pays pertinents vs miel : **Ukraine, Vietnam, Nouvelle-Zélande, Chili**

Type 3 : en cours de ratification

Pays pertinents : **Mercosur, Mexique**

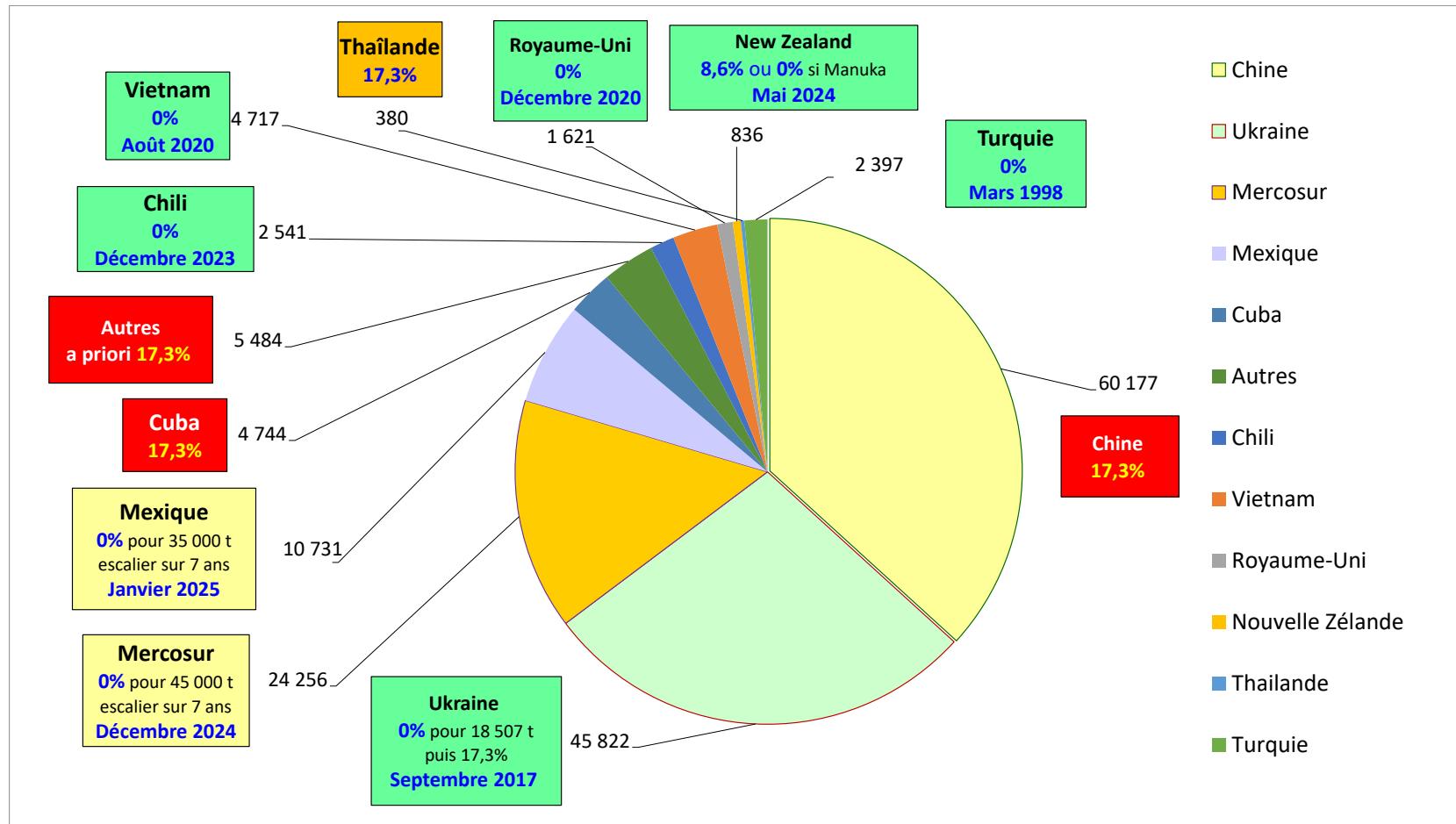
Type 4 : en cours de négociation

Pays pertinents : **Inde, Thaïlande**

Type 5 : absence d'accord : USA, Chine, Cuba

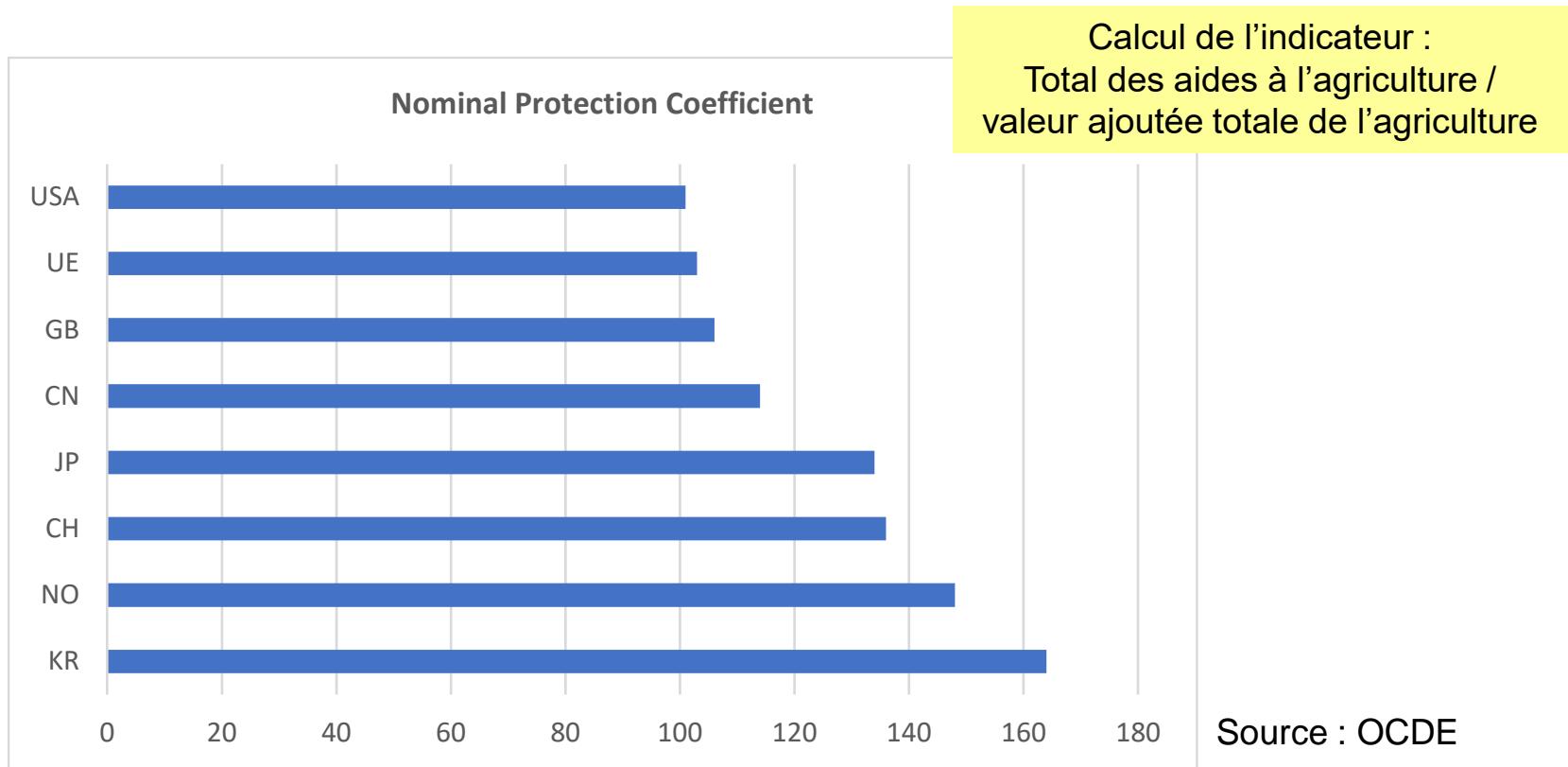
Bilan des droits de douanes par pays fournisseur de miel à l'UE

Tonnage importé des pays tiers en 2023 : 163 707 t



Quels sont les pays qui protègent le plus leur agriculture ?

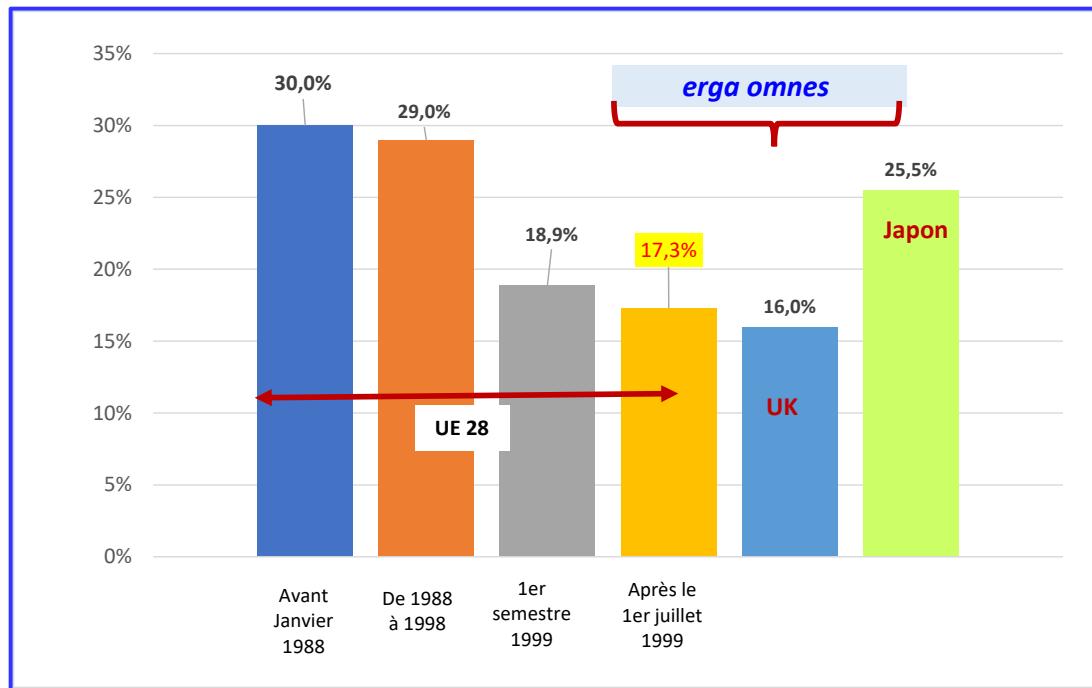
Indicateur : niveau de protection des secteurs agricoles pour les pays de l'OCDE



Les pays les plus protecteurs : Coré du Sud, Norvège, Suisse cad « petits » pays riches et Japon

Consensus sociétal pour allouer ressources à une forte à très forte protection de l'agriculture

Droits de douanes sur le Miel Naturel : UE, GB, JN, USA, CH, NO. 2025



Pays	Taxe en €/kg
USA	0,02 €
Norvège	2,11 €
Suisse taux normal	0,40 €
Suisse miel acacia moins de 200 t	0,09 €

Dans le cadre du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade cad accord général sur douaniers et le commerce) , il existait un droit de douanes généralisé de 30% ad valorem pour tous pays

UK : taux de 16% depuis sortie de l'UE (cad janvier 2020)

USA : Raw Honey From Argentina, Brazil, India, and the Socialist Republic of Vietnam: [Antidumping Duty Orders](#).

0% pour ALENA (pérennité ?) 15 pays à taux 0% : Generalised System of Preferences (GSP)

Sommaire

- L'UE : fondamentalement favorable aux accords de libre échange
- Le cas de l'accord du Mercosur : vers une ratification ?
- Bilan des accords signés : pays fournisseurs de miel de l'UE
- Un marché européen du miel faiblement protégé ?

Conclusions (1)

- ➔ Les droits de douanes sur le miel sont de 17,3% ad valorem depuis le 1^{er} juillet 1999 (30% en 1987)
- ➔ L'UE a mis en place une politique d'accords commerciaux en bilatéral (différents types) : **le miel est systématiquement intégré au package des produits agricoles qualifiés de « sensibles »** → modalités spécifiques
- ➔ Mercosur (et MX) modalités de ratification → mise en application au mieux en 2027 ? (sauf si Commission sort *Trade Agreement* de l'accord, scénario CETA) . Arrêt si FR trouve minorité de blocage
- ➔ Du fait des accords signés, tous les pays fournisseurs de miel de l'UE bénéficieront à moyen terme d'un accès privilégié sauf CN,CU,**TH & IN** (pour le moment) → accès privilégié aux miels non asiatiques (sauf VN)
- ➔ A l'exception de TR et UA, tous les accords sont récents (2020 à 2025)

Conclusions (2) : bilan des droits de douanes des miels importés par pays ou zone

Sur la base de la moyenne des tonnages importés sur 2020-2023:

- 43,2% des tonnages importés à droits de douanes 17,3% (CN, CU, TH, IN , autres)
- Pour Ukraine (31% du total) , 37% à 0% et 63% à 17,3%
- Mercosur (15% du total) : à moyen terme (+ de 7 ans) taux 0% si < 45 000
- Mexique (6,6% du total) : à moyen terme (+ de 5 ans) taux 0% si < 35 000 t
- GB, NZ, VN, CL, TR : 0% mais tonnages faibles

Conclusions (3) : logique d'action & finalité, cohérence interne et externe, impact

Pourquoi accorder des contingents à droits nuls à des pays tiers sur le miel :

- 1) Le marché de l'UE du miel est déficitaire
- 2) Répondre à la demande du marché européen avec du miel à un prix compétitif
- 3) Le ou les pays partenaires détiennent un avantage comparatif manifeste en termes de rapport qualité/prix
- 4) Le mélange des origines (UE et non UE) constitue un des fondements de l'offre produit au sein du marché européen

Cohérence interne des « packages » agricoles : présence systématique du miel ? + importance des tonnages des contingents accordés sans rapport avec les niveaux historiques des exportations UE des pays bénéficiaires

La question de la cohérence externe reste posée : pour l'ensemble des produits agricoles (viandes surtout) dont le miel :

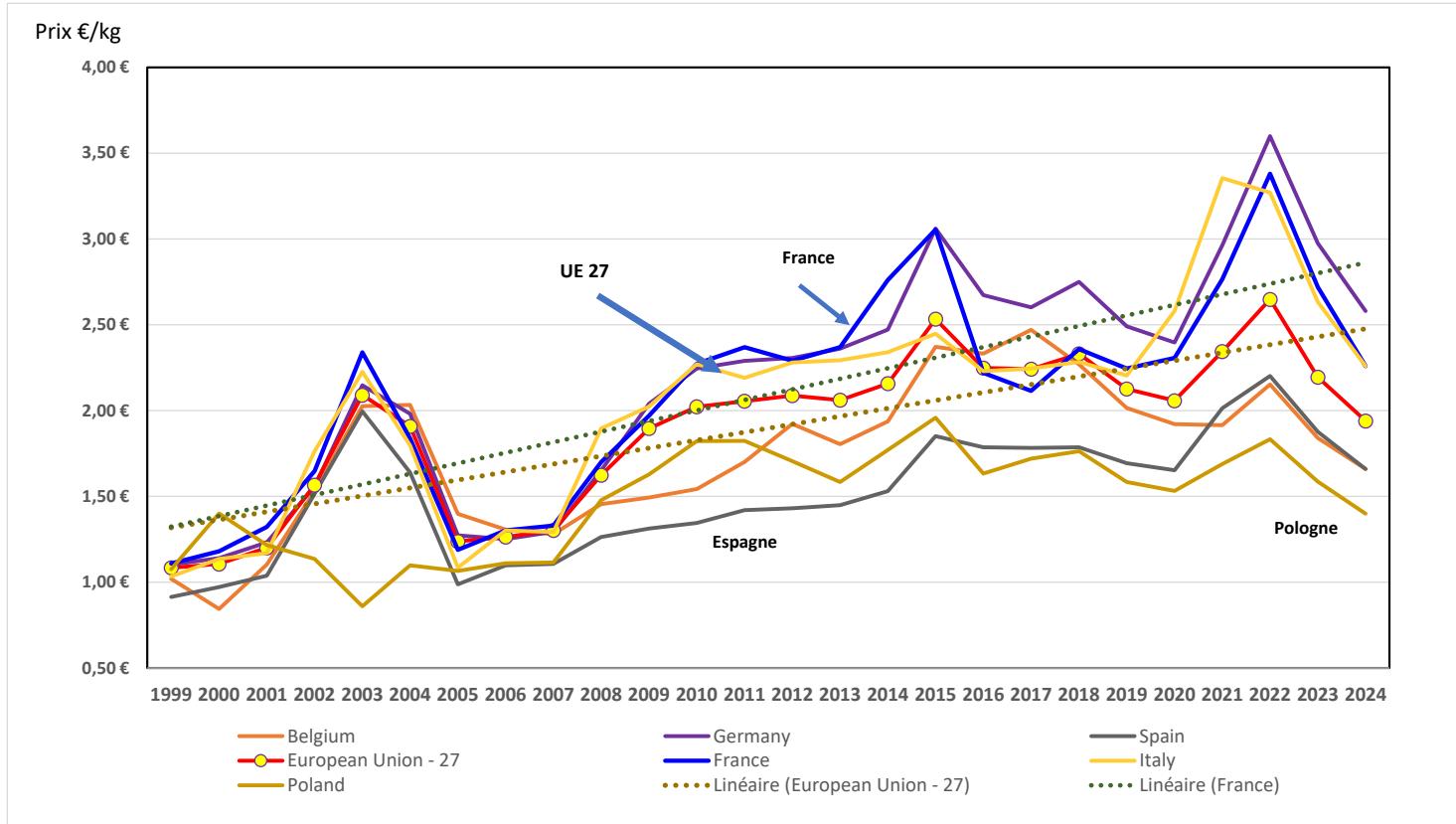
- 1) L'empilement de ces accords négociés en « tuyaux d'orgue » cad logiquement **pays par pays** aboutit, horizontalement cad **produit par produit**, à un démantèlement significatif de la protection du marché UE (Viandes bovines, Volailles, Miel)
- 2) Quelle évolution du niveau de protection du marché UE vis-à-vis des imports **pays tiers** versus 3 zones d'import : **USA, Japon, Royaume-Uni** ?

Conclusions (4)

- Quel est l'impact des accords « nouvelles générations » : l'UE se donne-t-elle les moyens de contrôler tous les indicateurs exigés ? *Réponse mitigée*
- Cohérence entre « protection forêt BR mais aussi AR, UY, PY » et ouverture sur produits générant déforestation (VB et éthanol) ? *Faible*
- Pour le miel : l'ensemble des accords permet-il de favoriser les origines des miels les plus respectueux des normes UE (a priori hors CN, IN, TR) ?
Réponse à moyen terme
- Quel impact sur le prix moyen pondéré des miels importés des pays tiers ? *Réponse pratiquement impossible*, établir le lien de causalité directe au sein d'une matrice type de miel x pays x période
- La procédure Antidumping existe au sein de l'UE : 156 dossiers

L'UE considère qu'un produit fait l'objet d'un dumping lorsque son prix à l'exportation vers l'UE est inférieur à celui d'un même produit dans le pays exportateur ("produit similaire") ou inférieur à son coût de production.

Evolution du prix moyen des importations des pays tiers – Miel UE27



Mis en circulation de l'€uro au 1^{er} janvier 2022 et mesures contre les miels chinois. Le zloty polonais n'est pas dans l'€uro.

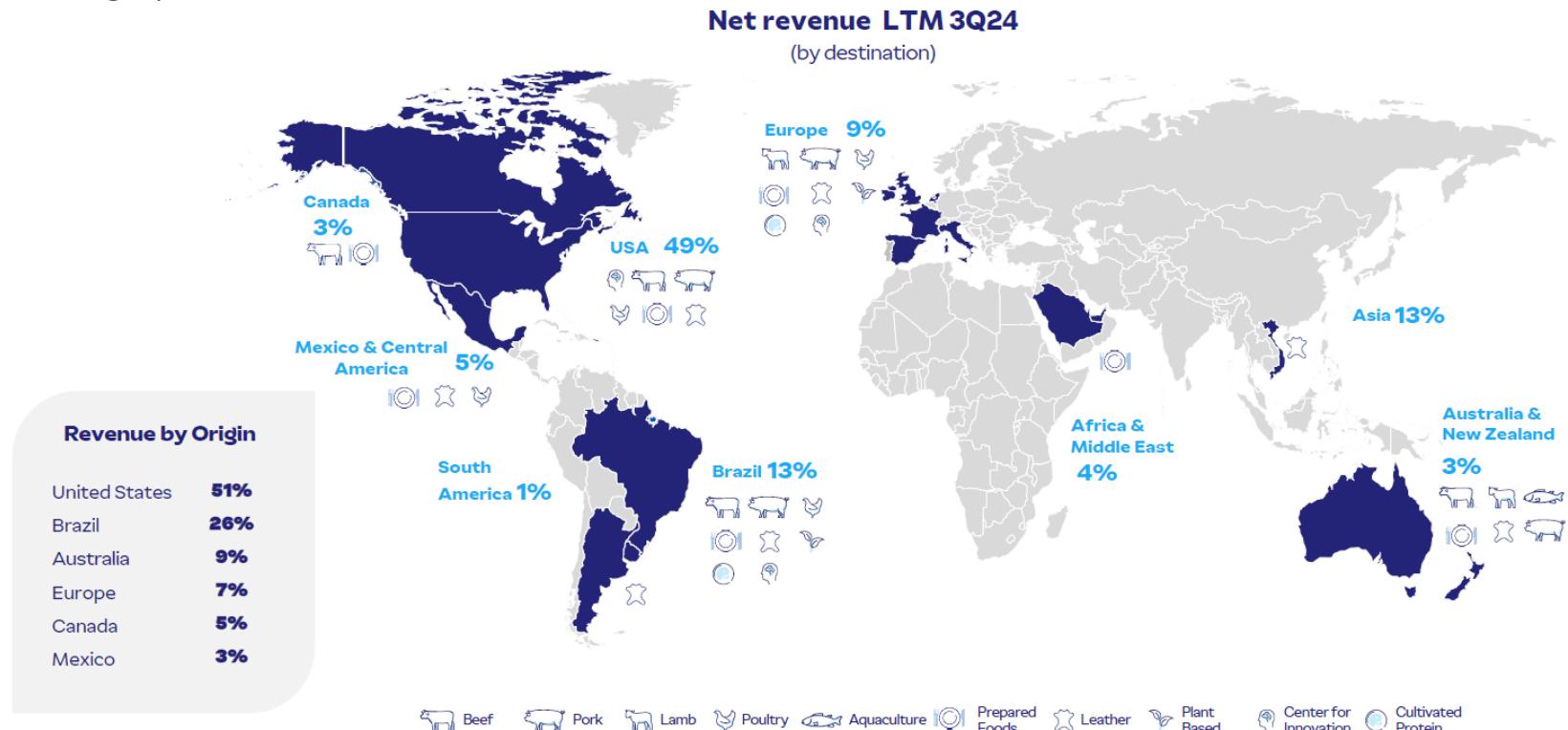
En € courant, les prix moyens des miels importés des pays tiers par ces 5 pays de l'UE affichent une tendance à la hausse sur le long terme mais forte baisse depuis 2022

Annexes

Le groupe JBS du Brésil, *global player* sur le marché mondial des viandes

Strategy

Geographic & Protein Diversification



3

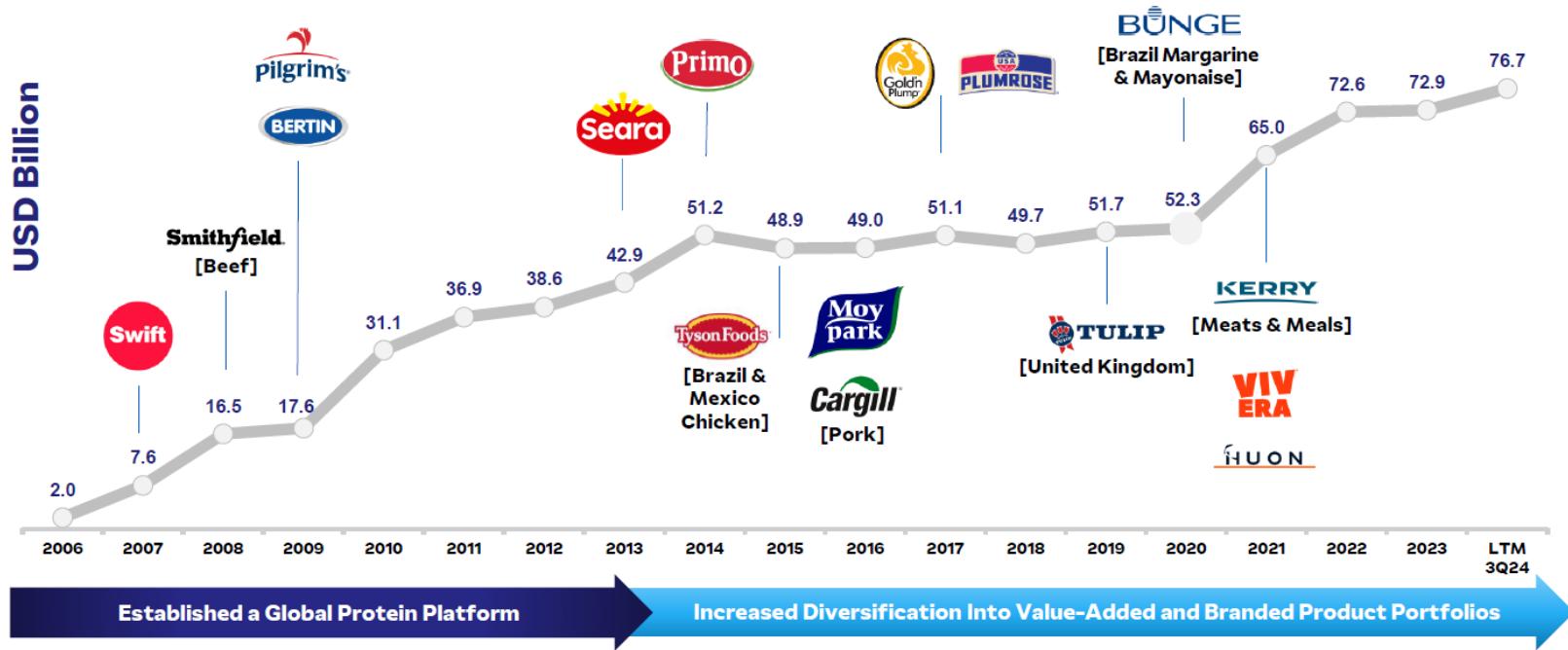
22.7 x 100.5 mm

Chiffre d'affaires de JBS et croissance externe . 2006 -2024

Strong History of Growth Through M&A and Turnarounds



Average IRR of 18% since 2007*



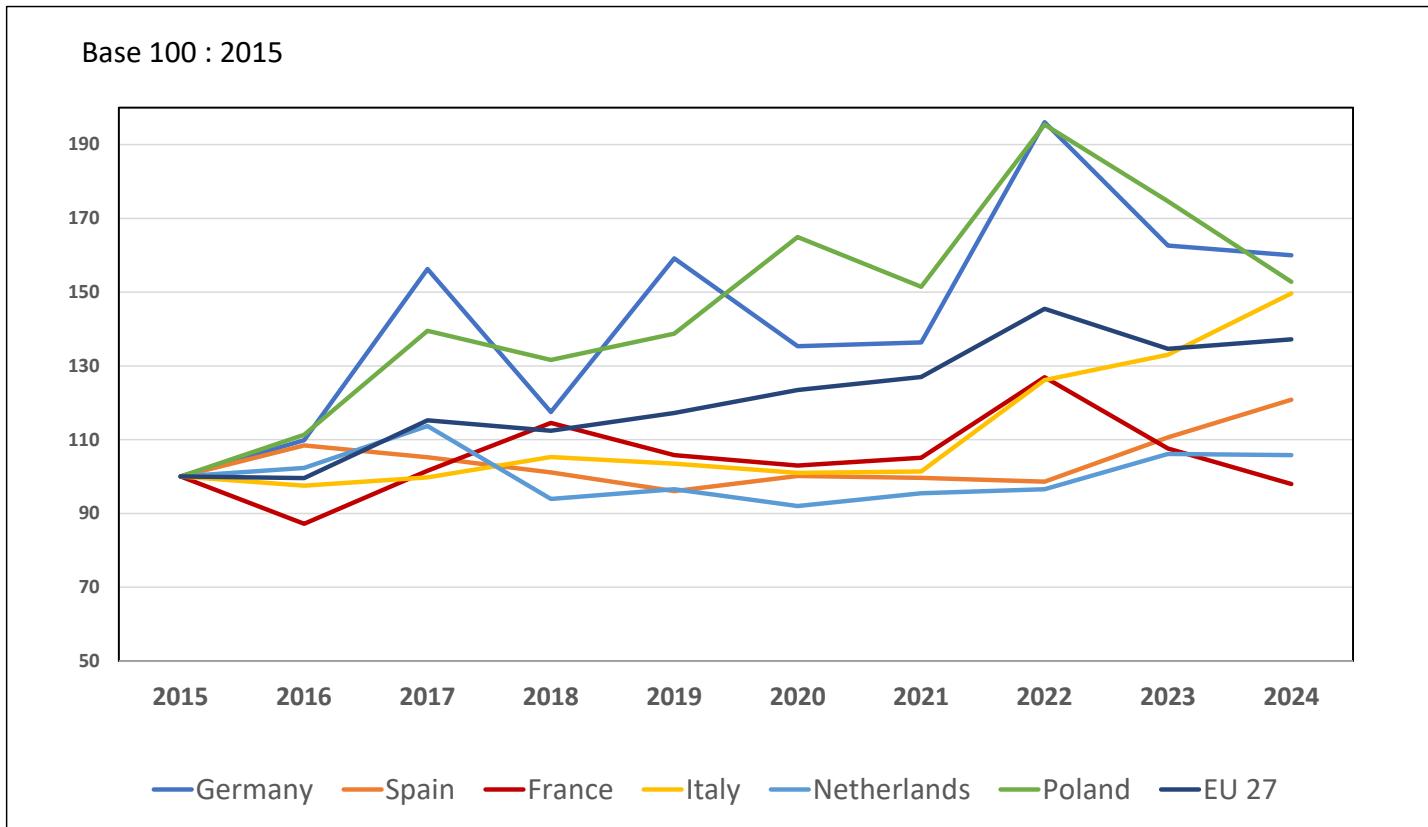
* According to report published by Bank of America in 9/2023

« Quelles sont selon vous les principales raisons qui poussent les agriculteurs à manifester leur mécontentement ? »

- Le ras-le-bol des normes et de l'administratif (49 % des verbatims)**
- La dénonciation d'un abandon et d'un système à bout (37 %)**
- La revendication d'une juste rémunération au regard du travail réalisé (12%)**

Annexe 1 : indicateur agriculture FR / autres EM

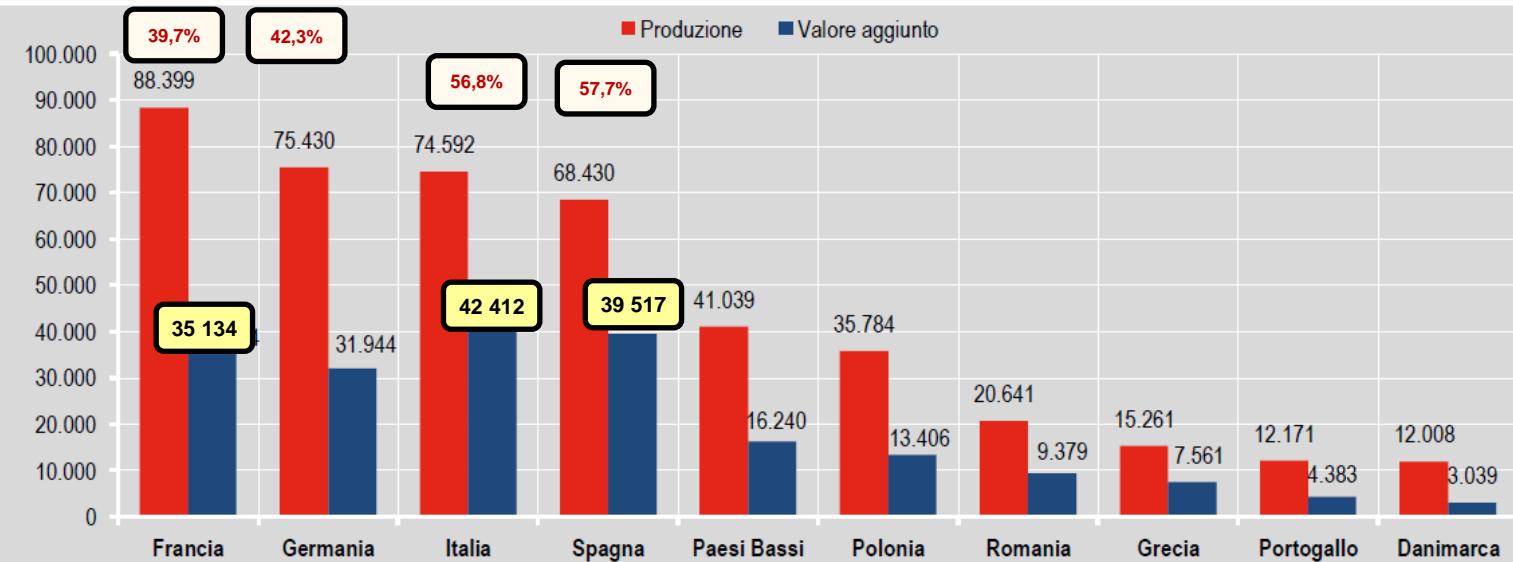
Index of the real income of factors in agriculture per annual work unit



Source : Eurostat

Production et valeur ajoutée 2024 – Agriculture - top 10 EM

FIGURA 1. PRODUZIONE E VALORE AGGIUNTO DELL'AGRICOLTURA UE27, GRADUATORIA DEI PRINCIPALI STATI MEMBRI. Anno 2024, valori correnti in milioni di euro

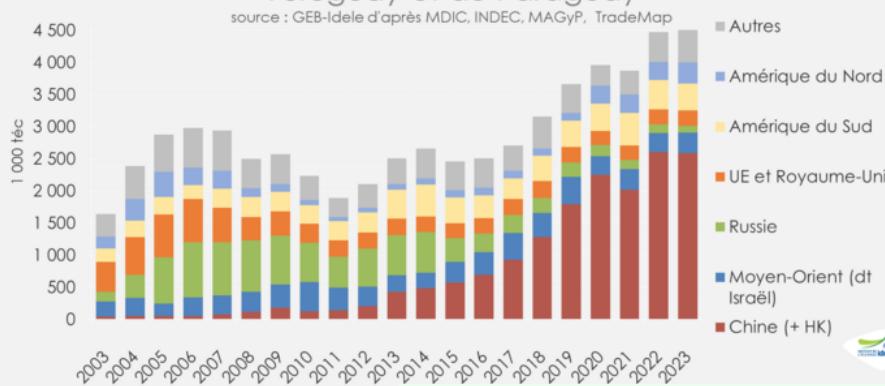


Source : Istat

Valeur ajoutée en mrds € : n°1 Italie n°2 : Espagne n°3 : France

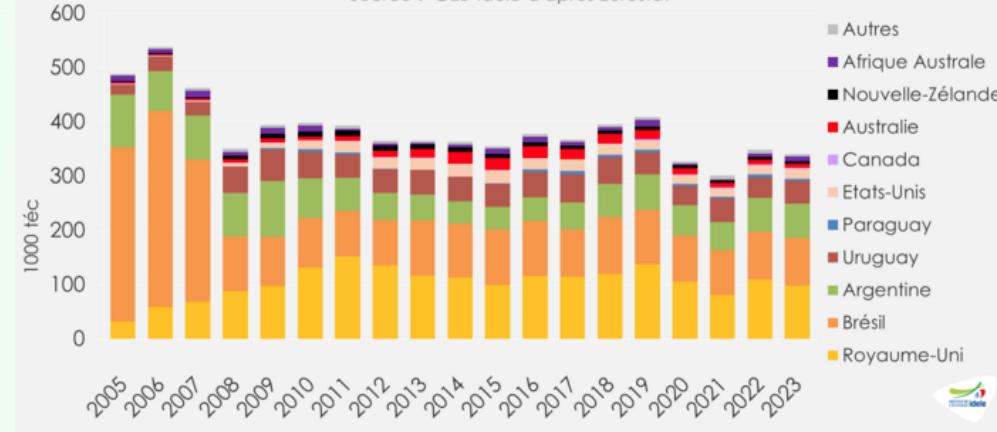
Brésil : basculement des exportations vers la Chine

Exportations de viande bovine du Brésil, de l'Argentine, de l'Uruguay et du Paraguay



Importations de la viande bovine par l'UE-27

Source : GEB-Idele d'après Eurostat



La part des exportations du secteur agroalimentaire brésilien destinées aux pays de l'Union européenne a chuté entre 1999 et 2024, passant de 40,9 % à 13,3 %, notamment au profit de la Chine, qui pèse désormais 32,6 % des exportations (viande bovine : 45% vers Chine , croissance à 2 chiffres, CdC minimum âge > 2 ans du bovin pour ESB)

Seules La France et la Pologne ont voté une motion contre l'accord du Mercosur

Accord UE-Mercosur : des Etats partagés

■ Pas de position connue ■ Contre ■ A convaincre ■ Pour



La Tribune 6 12 2024

Perception française de l'accord du Mercosur



© Journal Sud-ouest Décembre 2024